

République française  
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE  
DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2018\_046

Séance du mardi 10 avril 2018

Membres en exercice : 28

Date de la convocation: 06/04/2018

Présents : 15

*L'an deux mille dix-huit et le dix avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,*

Votants: 15

Pour : 14

Contre : 0

Secrétaire de  
séance: Jean-Pierre  
ALLIER

**Présents :** Jean-Pierre ALLIER, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Yves COMMANDRE, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Gillian MC HUGO, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Françoise THYSS, Jean-Paul VELAY

**Représentés:**

**Excusés:** Laurent ARBOUSSET, Gilles CHABALIER, Matthias CORNEVAUX

**Absents:** François BEGON, Catherine BLACLARD, Paul COMMANDRE, Albert DOUCHY, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Thierry MAZOYER, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Yves SERVIERE

**Objet: Amendes de polices 2018 - DE\_2018\_046**

Monsieur le Maire expose au conseil la répartition des recettes provenant du produit des amendes de police entre les communes de moins de 10 000 habitants. Il propose donc de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour les opérations suivantes :

- Signalisation horizontale et verticale

Détail en pièce jointe.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 3 400€ HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- DECIDE de réaliser les travaux et achats d'aménagement et de sécurité tels que décrits ci dessus pour un montant prévisionnel de 3 400 € HT,
- S'ENGAGE à réaliser ces travaux sur l'année 2018 et les inscrire au budget en section d'investissement,
- AUTORISE le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,  
Les jours, mois et an que ci-dessus.  
Le Maire, Alain Jaffard

